



# LONGPRÉ LES CORPS SAINTS

Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints

3, rue du Moulin - Mairie de Longpré les Corps Saints - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS

Email : bigjo2230@icloud.fr (mailto:bigjo2230@icloud.fr)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

## Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 2 kms  
- L'Airaines

Linéaire rivière 2ème catégorie :

- Canal d'assèchement
- Canal du près à Pions

Etangs : 47 hectares

- Etang du château
- Etang des dix
- Etang du Grand marais
- Etang du près à Pions
- Etang du Petit marais
- Etang des petits trous

## Membres du bureau

### Président

SAILLY Giovanni

### Vice-Président

THERASSE Yann

### Trésorier

LEFEVRE Christian

### Secrétaire

## Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés

## Services

- Ponton personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique
- Pêche embarquée
- Pêche en "Float Tube"

## Présentation

Au cœur de la Vallée de la Somme, l'association "Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints" vous offre des plans d'eau remarquables.

Vous pourrez également pêcher dans la rivière de la Somme à proximité des étangs ainsi que sur la rivière l'Airaines.

L'association propose tous les types de pêche : blanc, carpe, carnassier, truite.

Un carpodrome est ouvert avec usage exclusif de la pêche au coup.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

**Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.**

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	110.00€	91.00€	23.00€	40.00€	7.00€	15.50€	35.00€
<b>OPTIONS</b>							
Pêche embarquée	60.00€	60.00€	60.00€	60.00€	-	10.00€	-
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-
Alevinage Grand marais et chemin de Hem OUTREBOIS	offert	-	-	-	-	-	-
Option barque hebdomadaire	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
Etang à truites	offert	-	-	-	-	-	-
Carpodrome	30.00€	30.00€	30.00€	30.00€	-	-	-
Etang "Gros poissons, carpodrome"	offert	-	-	-	-	-	-
Etang du Moulin à Raisne Truite	offert	-	-	-	-	-	-
Etang n°4 BRAY SUR SOMME	offert	-	-	-	-	-	-
Etang Float-tube n°4 BRAY SUR SOMME	offert	-	-	-	-	-	-
Float-tube	60.00€	60.00€	60.00€	60.00€	-	10.00€	-
	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
Réservoir truite Conty (Hiver no-kill)	offert	-	-	-	-	-	-

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

**Bar Brasserie "Chez François"** - 4, GRANDE RUE - 80510 Long le Catelet - 03-22-25-05-85 / 09-67-62-05-85

**Café "Chez Tchiot Paul"** - 21, Grande Rue - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS - 03-22-31-91-83

**Le Koriggan's** - 10, Grande rue - 80510 LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS - 03-22-19-38-31

**NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92



# LONGPRÉ LES CORPS SAINTS

Amicale des Pêcheurs de Longpré-les-Corps-Saints

3, rue du Moulin - Mairie de Longpré les Corps Saints - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS

Email : bigjo2230@icloud.fr (mailto:bigjo2230@icloud.fr)

Fiche Parcours

## Etang des dix



Ce parcours est réciprocaire.

**Type de parcours :** étang

**Catégorie :** 2ème catégorie

**Surface :** 8.11 Ha

**Type(s) de pêche :**

Pêche à la carpe de jour

**Services :**

Ponton personne mobilité réduite



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Trois lignes maximum par pêcheur dont deux destinées à la capture du carnassier.

BROCHET : taille minimum 60 cm SANDRE : taille minimum 50 cm

### Horaires :

Janvier : 9h - 17h ;

Février : 8h-18h ;

Août : 6h30-21h ;

Septembre : 7h30-20h ;

Octobre : 8h30-19h ;

Novembre : 8h-17h ;

Décembre : 9h-17h.

*Tout Pêcheur doit laisser son lieu de pêche propre après son départ, des poubelles étant prévues à cet effet.*

*Les chiens doivent être tenus en laisse, tout contrevenant risque une amende, voir une suspension de l'action de pêche dans les lots de l'A.P.L.*

### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

#### 16 août -> 28 février

##### • Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre , Silure

##### • Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie

#### 01 mars -> 16 août

##### • Poissons présents :

Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre , Silure

##### • Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie